

Compte rendu du CDEN du 07 novembre 2024.

Membres présents :

- Madame Catherine ALBARIC-DELPECH, directrice académique des services départementaux de l'EN de l'Aisne,
- Monsieur BOUVET, secrétaire général de la DSDEN 02,
- Madame ASSART Karine, Directrice d'Académie adjointe 2nd degré
- Monsieur Waas, Directeur d'Académie adjoint 1er degré,
- Madame MORESCHI-JOLY Delphine,
- Monsieur MEHAUDEN, DSDEN de l'Aisne

Il est à noter l'absence de représentant pour la Préfecture et le Conseil Départemental.

C'est fort dommage pour un CDEN

1) Déclarations liminaires : FSU / UNSA Education / FO / SNALC / Sgen CFTD Picardie (en pièce jointe).

2) Point sur les PAS :

24 dans notre département. 2 semaines pour recruter tout le monde. (même les personnels ARS). Difficile de constituer des équipes PAS car il a fallu que 2 ministères travaillent ensemble. Communication a été faite auprès des écoles, des collèges et lycées avec qr code pour effectuer les saisines. Des permanences dans des Maisons France Service. 120 saisines pour l'instant. Visio régulières avec le ministère. Extension vers d'autres départements et non pas généralisation pour l'année prochaine. D'après la DASEN, bons retours pour l'instant. Des familles ont été rencontrées. Les PAS sont là pour diminuer les saisines gevasco aux MDPH. Néanmoins les agents des PAS peuvent rediriger vers la MDPH quand cela s'avère nécessaire.

En aucun cas, il n'y a pas d'économie de moyens dans ces domaines. (24 créations de postes).

3) Point sur les AESH :

Dotation de 50 AESH supplémentaires à la rentrée. Temps du midi pris en charge par l'Education nationale quand cela est nécessaire. Difficile recrutement en Thiérache.

4) PV du CDEN du 09 avril est adopté à l'unanimité.

5) Quelques chiffres en cette rentrée :

Dans les écoles : 3 écoles ont fermé lors de cette rentrée.

En 4 ans, 23 écoles ont été supprimées, remplacées par des fusions.

1044 élèves de moins à la rentrée 2024.

Le taux de scolarisation des 2 ans est en légère augmentation.

La DASEN rappelle qu'ils ne comptent pas dans les E/C. Elle privilégiera en priorité les 3 ans par rapport aux 2 ans et ne veut pas voir de classes où les – de 3 ans seraient en majorité dans une classe.

Moyenne du nombre d'élèves par classe a baissé : dans l'Aisne 19,61 élève/classe (France 21,47)

ed prioritaire 16,32

6,80 prof pour 100 élèves. Le nombre de moyens retirés a été inférieur à la baisse démographique.

Effectifs dans les écoles privées également en baisse 1 %.

Dans les collèges : 22325 élèves donc – 286.

La rentrée 2026 va voir une chute démographique dans les entrées en 6ème

Dans les collèges privés, cela reste stable.

Taux d'encadrement collège 24,3 / classe.

Pour les EBEP stabilité en SEGPA, ULIS et UPE2A.

DNB : 80,7 % de réussite dans l'Aisne (85,6 France et 83,6 académique).

Tous les 3ème ont été présentés. Il n'y a pas eu d'ajustements des notes.

BAC : 88,7 %

Bac Pro : 77,1 % (raisons : orientation inefficace / élèves employés durant la Terminale / c'est la population la plus fragile).

6) Candidature DDEN : Thierry Graff.

Acceptée à l'unanimité.